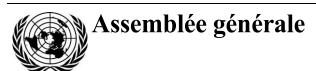
Nations Unies A/79/144



Distr. générale 12 juillet 2024 Français Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 71 b) de l'ordre du jour provisoire\*

Promotion et protection des droits humains : questions relatives aux droits humains, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits humains et des libertés fondamentales

## Droits humains des migrants

## Note du Secrétariat

- 1. Le Conseil des droits de l'homme, au paragraphe 19 c) de sa résolution 53/24, adoptée le 13 juillet 2023, a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'organiser une réunion-débat intersessions d'une demi-journée sur les moyens de prévenir et de combattre les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises contre les migrants en transit et de garantir l'accès des victimes et des membres de leur famille à la justice, notamment en menant des activités de surveillance aux frontières internationales et en soulignant les meilleures pratiques et les difficultés à cet égard. Le Conseil a également prié le Haut-Commissariat d'établir un bref rapport sur cette réunion-débat, qu'il lui soumettra à sa cinquante-septième session et qu'il soumettra à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session.
- 2. Comme suite à cette demande, le rapport du Conseil des droits de l'homme est publié sous la cote A/HRC/57/32. Le Secrétariat a l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale à ce rapport.





<sup>\*</sup> A/79/150.